



## Restitution clé : main propre ou courrier postal ?

Par **Madame du Châtelet**, le 10/11/2020 à 13:20

Bonjour,

J'ai arrêté mon travail au Luxembourg il y a quelques mois, juste avant le 1er confinement.

J'ai bien reçu par courrier mes papiers etc

Par contre, la direction me demande la clé du travail. Ils la veulent par courrier.

Il me semble qu'il faut absolument rendre la clé en main propre ?

De plus, l'un de gérant me fait du chantage en gardant certaines de mes affaires personnelles sur mon ancien lieu de travail.

Je veux bien rendre la clé mais je ne sais pas si légalement j'ai le droit de l'envoyer par courrier poste ?

Merci !

Par **P.M.**, le 10/11/2020 à 13:24

Bonjour,

Si vous pensez que c'est mieux de rendre la clé en main propre contre décharge rien ne vous en empêche...

Par **Madame du Châtelet**, le 10/11/2020 à 14:12

Bonjour,

J'aimerais juste savoir si c'est légal d'envoyer cette clé via courrier postal ou est ce que je dois la donner en main propre ?

Merci :)

Par **P.M.**, le **10/11/2020** à **15:35**

Que ce soit au Luxembourg ou en France, la Loi ne prévoit pas tout mais vous ne pourrez pas prouver ce qu'il y a à l'intérieur de l'envoi même si c'est en recommandé et en plus vous pourriez récupérer directement vos affaires...

Par **Madame du Châtelet**, le **10/11/2020** à **18:58**

Un ami avocat va s'en charger pour moi et il fera un papier de remise de la clé en main propre à la direction. Affaire classée !

J'habite à 400km maintenant donc avec le confinement, moins facile pour le moment :)

Merci